



Municipalité
de Ste-Jeanne D'Arc

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

POUR LE COMITÉ LOCAL MADA

Les personnes de 50 ans et plus représentent 50% de la population de Sainte-Jeanne-d'Arc. Il est donc impératif de prendre en considération les différentes réalités de ceux-ci et de mettre en place des actions dans le but d'améliorer leur milieu de vie et leur qualité de vie. C'est pour cela que nous avons besoin de vous.

Dans le cadre de la démarche MADA (municipalité amie des aînés) de la MRC de La Mitis, chaque municipalité doit se doter d'un comité local. Ce comité local sera animé et soutenu activement par la chargée de projet, Madame Catherine Aubut. Le nombre de rencontres, jusqu'à la fin de la démarche (décembre 2019), sera d'environ six, incluant la consultation publique et elles débuteront cet automne.

Vous êtes intéressé par le vieillissement actif ?
Vous avez à cœur la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus ?
Vous connaissez bien leur réalité ?
Vous êtes alors la bonne personne pour faire partie du comité local !

Veillez contacter **M. René Desrosiers**, conseiller municipal responsable du dossier MADA pour la Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **par téléphone au 418 776-5676** ou **par courriel (stejeanne@mitis.qc.ca)** afin de donner votre nom et coordonnées.

Date limite : Jeudi le 4 octobre 2018

Au plaisir de collaborer avec vous!

Voir VERSO pour détails de la démarche MADA

DÉMARCHE MADA

PROPOSITION DE MANDAT DU COMITÉ LOCAL

- Participer, avec l'aide la chargée de projet, à la démarche MADA au niveau local.
- Participer à l'élaboration de la politique MADA de la municipalité en tenant compte des diverses réalités présentes dans le milieu.
- Approuver le portrait de la municipalité, rédigé par la chargée de projet.
- Approuver le plan d'action de la municipalité, rédigé par la chargée de projet.
- Participer à la consultation publique et assister la chargée de projet dans la mise en œuvre de la consultation publique (diffusion, préparation de la salle, etc.).
- Déposer, avec l'aide de la chargée de projet, au conseil municipal les résultats et le plan d'action, pour approbation.
- *Assumer un rôle de suivi et de vigie lors de la mise en œuvre des éléments du plan d'action.*
- Faire la promotion de « vieillir, vivre ensemble et être actif » dans toutes les sphères d'action ou de décision dans la communauté.

PROPOSITION DE COMPOSITION DU COMITÉ LOCAL

- Responsable du dossier « aîné » mandatée par le conseil municipal
- 1 ou 2 personnes impliquées dans un organisme local
- 1 ou 2 personnes représentants les aînés dans la municipalité et porteurs des préoccupations liées à la réalité des aînés

PROPOSITION DES RÔLES ATTENDUS DES MEMBRES DU COMITÉ LOCAL

- Participation active des membres, surtout que le nombre de rencontres est au minimum.
- Participation en fonction de vos talents et intérêts (ex. : validation, connaissance du milieu, connaissance des besoins de votre groupe d'appartenance, etc.).
- Liaison avec votre réseau de contacts pour information, mobilisation, validation, consultation.
- Présence aux réunions (ou séance de mise à niveau si absent) et à la consultation publique.
- L'élu(e) responsable du dossier « aîné » est la personne qui s'assure que la démarche répond aux attentes et qui fait la liaison avec le conseil municipal lors des réunions pour tenir ce dernier mobilisé et informé.
- La chargée de projet (mandatée par la MRC de La Mitis) est celle qui s'assure que toutes les étapes sont franchies selon les règles, qui facilite le travail du ou des comités et qui rend compte aux autorités concernées de l'avancée et du résultat des travaux (animation, recherche, validation des données, production de tous les documents, présentation aux instances, préparation du contenu des rencontres ou d'ateliers, élaboration des sondages ou autres modes de consultation, analyse et production de projets de plans d'action, contacts divers...).

RENCONTRE DE DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU COMITÉ LOCAL À PRÉVOIR POUR OCTOBRE 2018

Voir RECTO